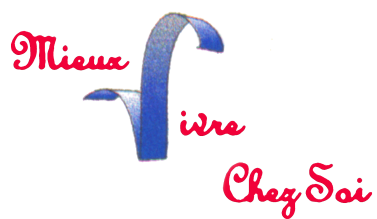


Les Echos de



Association loi 1901
11 chemin de l'ancienne Halle
31460 VENDINE
☎ : 05.62.18.94.77 — 09 52 12 22 26
☎ : 06.64.22.09.74
@ : assomvcs@free.fr

janvier 2025



Les groupes de gym ont enflammé la salle pour fêter les **30** ans de Mieux Vivre Chez Soi



LES VŒUX DE LA PRESIDENTE



L'association Mieux Vivre Chez soi et moi-même tenons à vous présenter, à vous et vos proches, tous nos vœux pour cette nouvelle année, en espérant qu'elle vous apportera bonheur, paix et prospérité.

J'espère que notre association et ses activités et services vous donneront entière satisfaction.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Truc' or similar, written in a cursive style.

L'Association Mieux Vivre Chez Soi a été créée en 1994 grâce à la volonté des maires d'une vingtaine de communes, et de personnes sensibilisées aux besoins des personnes âgées, spécifiquement en milieu rural. D'autres communes, au fil du temps ont rejoint l'association.

Ses objectifs sont :

- Rompre l'isolement des personnes âgées en milieu rural et maintenir la cohésion sociale
- Assurer leur information et l'accompagnement administratif
- Limiter, autant que faire se peut, la dépendance liée à leurs handicaps temporaires ou permanents, en particulier, par la pratique d'ateliers "Prévention, Bien-être et Santé" (Equilibre et prévention des chutes, mémoire, formation au numérique...)
- Leur apporter aide et soutien ainsi qu'à leur famille
- Améliorer la qualité de l'aide par la formation continue des personnels intervenant auprès des personnes âgées.

Quelques chiffres

- selon les années le nombre des adhérents se situe entre 130 et 160
- 30 bénévoles
- nous intervenons sur 25 communes, 20 d'entre elles nous subventionnent.
- les membres du Conseil d'administration sont au nombre de 32, parmi eux : Le Conseiller Départemental du notre Canton, 7 maires et 10 délégués de communes adhérentes, 13 membres élus par l'assemblée générale parmi les adhérents et les bénévoles, 1 personne qualifiée.
- 6 membres du Bureau, élus par le Conseil d'Administration, assurent la gestion du quotidien.

DES RECETTES ET DES DEPENSES

L'association fonctionne, à ce jour, grâce

☞ aux subventions de 21 Communes :

ALBIAC, AURIN, BEAUVILLE, BOURG SAINT BERNARD, CAMBIAC, CARAGOUDES, FRANCARVILLE, LA SALVETAT LAURAGAIS, LE CABANIAL, LE FAGET, LOUBENS, MASCARVILLE, MAUREVILLE, MONTCABRIER, PRUNET, SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE, SAUSSENS, SEGREVILLE, TARABEL, TOUTENS, VENDINE
Merci à Mesdames et Messieurs les Maires et aux équipes municipales. Un merci tout particulier à la commune de Vendine qui nous héberge gracieusement depuis la création de l'association.

☞ aux adhérents et donateurs.

L'adhésion plancher de 8 euros, pour pouvoir bénéficier de nos services et participer à nos activités est inchangée depuis 2002 (passage à l'euro) il n'y a pas de plafond. Les sommes versées à ce titre ouvrent droit à une réduction d'impôt.

La participation aux ateliers gym est de 32 euros la session de 10 séances, si paiement en début de session, si paiement en fin de session : 4 euros la séance.

Nos dépenses comprennent les abonnements au téléphone et internet, les timbres postaux, les fourniture de bureau, les honoraires des kinés et ponctuellement des indemnités de service civique ou salaires de collaborateurs, et quelques dépenses de convivialité et communication. Les déplacements sont offerts par les bénévoles

Vous désirez adhérer, vous pouvez utiliser le coupon ci-dessous

Association Mieux vivre Chez Soi
Halle municipale - 31460 VENDINE
Bulletin d'adhésion

Madame, Monsieur.....

Adresse

Verse la somme de €

Au titre d'adhérent et/ou donateur

J'ai bien noté que je recevrai mon reçu fiscal fin 2025 ou début 2026

L'AGENDA

Reprise des activités Prévention Bien-être et Santé

Toutes les activités proposées par l'association se déroulent à la Halle de Vendine

Les ateliers « formation au numérique » reprendront

Pour les groupes : le lundi 6 janvier 2025 à 9 h 30, pour le groupe 1

et le lundi 13 janvier à 9 h 30 , pour le groupe 2

En individuel le lundi 6 janvier à 14 heures, sur rendez-vous de préférence.

Les ateliers Gymnastique reprendront :

le mardi 14 janvier 2025 à 13 h 45 avec Jean-Luc DATCHARRY

le vendredi 17 janvier 2025 à 13 h 45 avec Karine BRENAC

Les jeux du jeudi reprendront le jeudi 9 janvier à 14 h

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'association

au 06 64 22 09 74 ou par mail : assomvcs@free.fr

Prochaine assemblée générale ouverte à tous

Le samedi 29 mars 2025 à 10 h à la halle de Vendine. Traditionnellement, un buffet vous accueille à l'issue de cette réunion

Renseignements pratiques

Vous avez besoin d'aide administrative, d'être orienté vers les bons organismes, les agents des **Maisons départementales de proximité** vous accueillent sans rendez-vous à CARAMAN, 23 cours Alsace Lorraine : les mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

à Lanta : 5 rue de Crouzelys : les lundis et vendredis aux mêmes horaires

La Communauté de Communes Terres du Lauragais vous offre des services.

Accueil permanent ou temporaire, MARPA Cœur Lauragais,

Rte du Vaux, Auriac sur Vendinelle. Téléphone : 05 61 20 34 77

Portage des repas sur quelques communes : se renseigner dans votre mairie ou au 05 62 18 42 80